



# Histoire d'Arsac

A Arsac l'habitude veut que l'après midi du XIV juillet vers les 5 heures du soir l'on se réunisse autour d'une barrique de vin, mise en perce sur une des places du village. C'est par une délibération du 7 juillet 1912 que le Conseil Municipal décide de l'organisation d'un «banquet populaire» sur la place publique, accompagné d'une démonstration de la société de gymnastique «France», mais il s'agit peut être d'un usage plus ancien qui pour certains remonterait à la Révolution et au retour des soldats de l'an II...

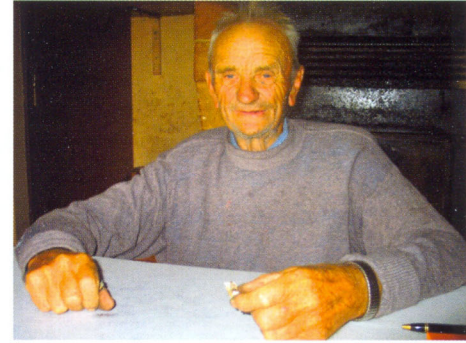
Le 8 juillet 1920 il est décidé, en sus, de l'achat de « 12 bombes » et d'un bal offert à la jeunesse à l'auberge Guitard (subvention de 20 francs).

Le 16 juin 1921 le conseil décide d'un retour aux traditions sur la place Camille Godard, alors centre du village et de l'achat d'une barrique par adjudication. Les sousmissionnaires doivent apporter à la mairie un échantillon de vin de la commune en en précisant le prix, qui devra être inférieur à 300 francs « tout compris », une commission de 4 élus chargés du choix en fera la dégustation. De même les épiciers devront proposer du croute rouge comportant au moins « 50 % de crème »... Le 12 juin 1922 la municipalité n'achète plus qu'une demi barrique qui « ajoutée au quart restant et conservé de l'année passée, suffira amplement... »

Le 7 juillet 1927, Monsieur Beniteau est désigné comme fournisseur de la demi barrique apportée sur la place pour la somme de 370 francs. Maurice Guitard

L'un de nos plus anciens arsacais, Monsieur Henri Jonc, a bien voulu évoquer ses souvenirs :

« La première barrique à laquelle j'ai assisté, avait été offerte par le maire d'alors, Monsieur Calvet, négociant en vin qui habitait le château du Linas. C'était le 14 juillet 1929, j'avais alors 7 ans. Sur la place Camille Godard, il y avait beaucoup de monde, le maire adjoint, les conseillers, le garde champêtre, les cantonniers... La demi barrique était accompagnée de pain, de vin, de saucisson, le vin était déjà un peu chaud. Vers les 7 heures plusieurs personnes dormaient sous les arbres... et n'allaient se réveiller que tard dans la nuit. Les autres se préparaient à rentrer chez eux, les plus jeunes se rendaient à l'auberge Guitard où un orchestre faisait danser. Presque tous les musiciens étaient de la commune, Maurice Guitard au saxophone, Joseph Blanc au trombone à coulisse, Thomas Auger à la basse, Albert Sallebert à la batterie ; un seul venait de Castelnaud, il s'appellait Martin et jouait du piston. Pendant la guerre, la tradition s'interrompt. A la libération elle reprit mais il y avait moins de monde, Arsac n'était plus le seul village à festoyer, les autres communes tiraient des feux d'artifice... »



ARSAC, Médoc (Gironde) — Avenue de l'Église



fournira le fromage pour 11 francs et 7 centimes le kilo, et le pain sera apporté par le boulanger Joseph Gravier « au prix du jour ». La fête est ultérieurement complétée par des « salves d'artillerie », des illuminations, des divertissements.

## Sources

\*Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune d'Arsac, séances des 7 juillet 1912, 8 juillet 1920, 16 juin 1921, 12 juin 1924, 7 juillet 1927, 8 juillet 1928, 9 juin 1929.

\*Tous nos remerciements à Monsieur Henri Jonc, ancien conseiller municipal, de 1953 à 1971, actuel Trésorier de la Société de chasse, à la mémoire toujours vive et à la disponibilité jamais démentie.

Dominique Ha